

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 24
- de votants 27

L'an deux mil vingt six

Le vingt-sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. François Waelkens, Maire

OBJET

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Étaient présents : François Waelkens, Amélie Halliez, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Isabelle Paniez, Michel Dupas, Virginie Bandini, Coralie Nison, Philippe Cucchiara, Sonia Glineur, Maxime Moerman, Géraldine Moreau, David Halliez, Ingrid Dumont, Toufik Yacia, Stéphanie Moreau, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Christine Raepsaet, Alison Malaboeuf, Corinne Collet

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/04/2026

Etaient excusés : Véronique Porquet, Christophe Riff, Bernard Lefèvre

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 20/04/2026

Procurations respectives à : Christine Raepsaet, Corinne Collet, François Waelkens

Un scrutin a eu lieu, David JOUANNIC a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Philippe Alglave, Adjoint aux Finances prend la parole.

Il rappelle les obligations légales concernant le débat d'orientation budgétaire :

- 1) Le débat d'orientation budgétaire constitue la phase préalable au vote du budget primitif
- 2) Il est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants.
- 3) Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

D'avoir connaissance des grandes orientations budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif,

De pouvoir discuter de ces grandes orientations,

D'être informée sur la situation financière de la collectivité.

- 4) Une délibération prend acte de la tenue du débat.

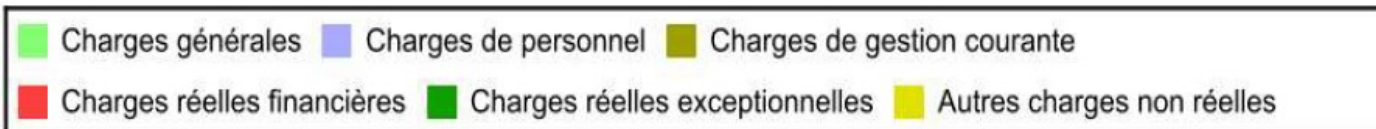
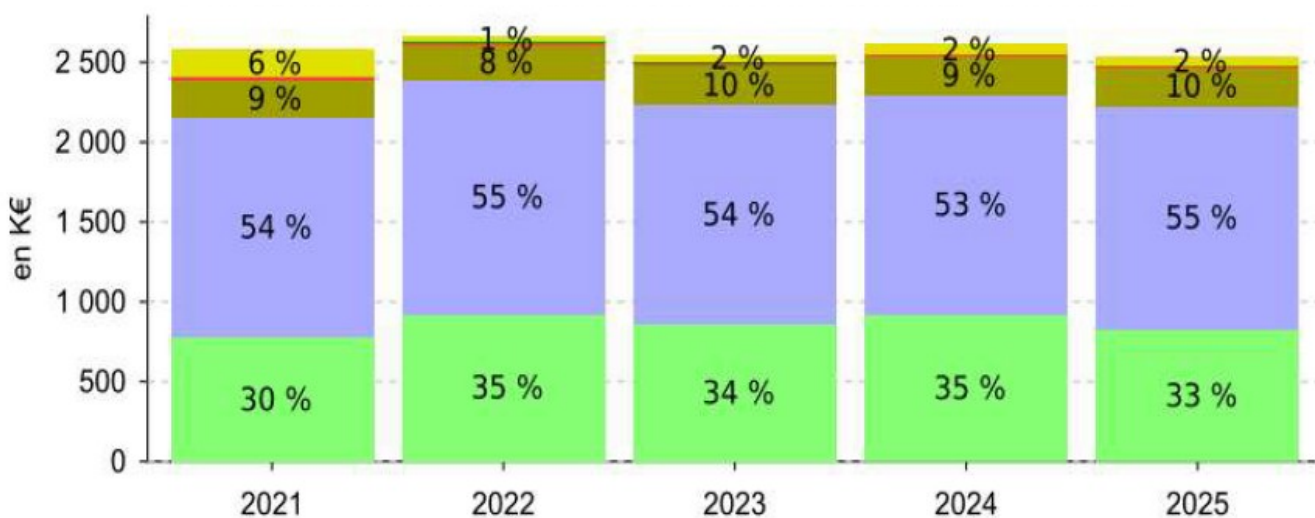
1/ LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Rappel des différentes dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

En €	Évolution des principales dépenses de fonctionnement					Évolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Charges générales	776 118	927 151	861 612	919 248	825 014	-10,3 %	6,3 %
Charges de personnel	1 382 940	1 458 590	1 369 936	1 378 187	1 403 288	1,8 %	1,5 %
Charges de gestion courante	226 141	224 636	251 504	241 234	243 245	0,8 %	7,6 %
Charges réelles financières	20 034	16 234	13 724	11 091	8 309	-25,1 %	-58,5 %
Charges réelles exceptionnelles	6 502	5 253	6 975	0	0	-	-100,0 %



Dépenses de fonctionnement

Le budget prévisionnel des dépenses de fonctionnement est en hausse, même si notre objectif est bien entendu de dépenser moins que prévu.

Comme indiqué ci-dessus, cette hausse a pour origine l'impact de la hausse des coûts d'énergie, poste sur lequel nous pouvons difficilement intervenir, l'inflation en général, des travaux de remise en état rendus nécessaires, d'entretien des locaux, du matériel, de voirie.

A cela il faut également ajouter les dépenses liées à la mise en œuvre du Renouveau Maingeois :

- **Cadre de vie - environnement**
- **Sécurité**
- **Jeunesse et éducation**
- **Volet social**
- **Monde associatif**

Malgré une remise à niveau de certains postes dès 2026 (montée d'échelon + titularisation et hausse du taux de cotisations), nous continuerons à faire attention aux charges de personnel.

Nous supporterons également à titre exceptionnel sur l'année 2026 un montant de 26 k€ liée à une créance des années antérieures tombée en non-valeur,

Dépenses de fonctionnement

	2025- Réel	2026 - Budget	Variation
Charges de personnel	1 432 645	1 524 307	+ 91 662
Charges a caractère général	825 013	1 289 372	+ 464 359
Autres charges de gestion courante	243 245	287 851	+ 44 606
Transferts entre sections	40 118	42 546	+ 2 428
Dotations aux provisions	12 689	15 000	+ 2 311
Charges financières	8 308	5 430	- 2 878
Atténuation de produits	24 835	35 000	+ 10 165
Charges exceptionnelles		1 000	1 000
TOTAL	2 586 855	3 200 508	+ 613 653

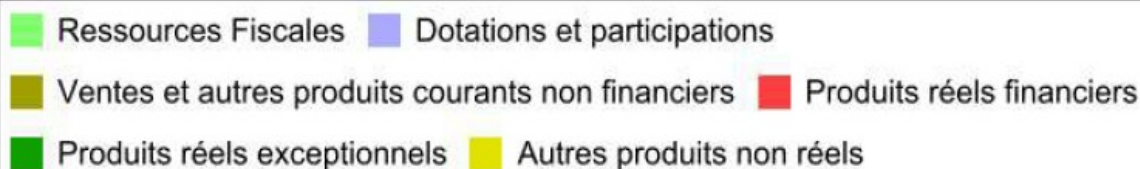
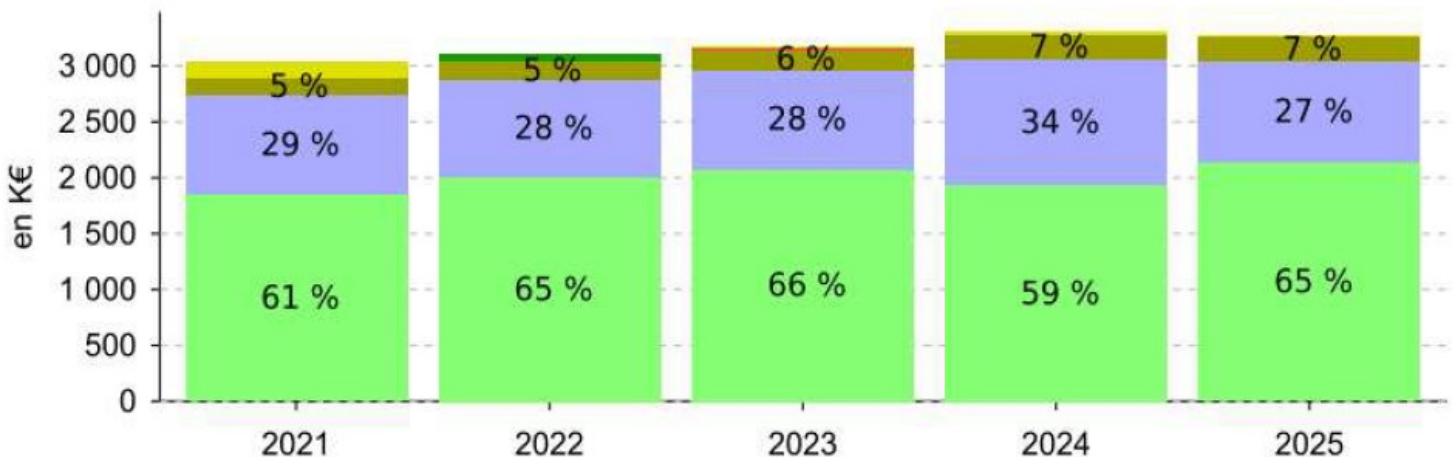
Rappel des différentes recettes de fonctionnement

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCUM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).

En €	Évolution des principales recettes de fonctionnement					Évolution	
	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Ressources fiscales	1 857 012	2 006 682	2 083 197	1 935 260	2 147 073	10,9 %	15,6 %
Dotations et participations	883 116	880 268	890 330	1 128 726	897 517	-20,5 %	1,6 %
Ventes et autres produits courants non financiers	162 781	156 883	185 451	222 415	221 830	-0,3 %	36,3 %
Produits réels financiers	20	23	36	40	37	-7,5 %	85,0 %
Produits réels exceptionnels	3 116	65 370	2 088	181	669	269,6 %	-78,5 %

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



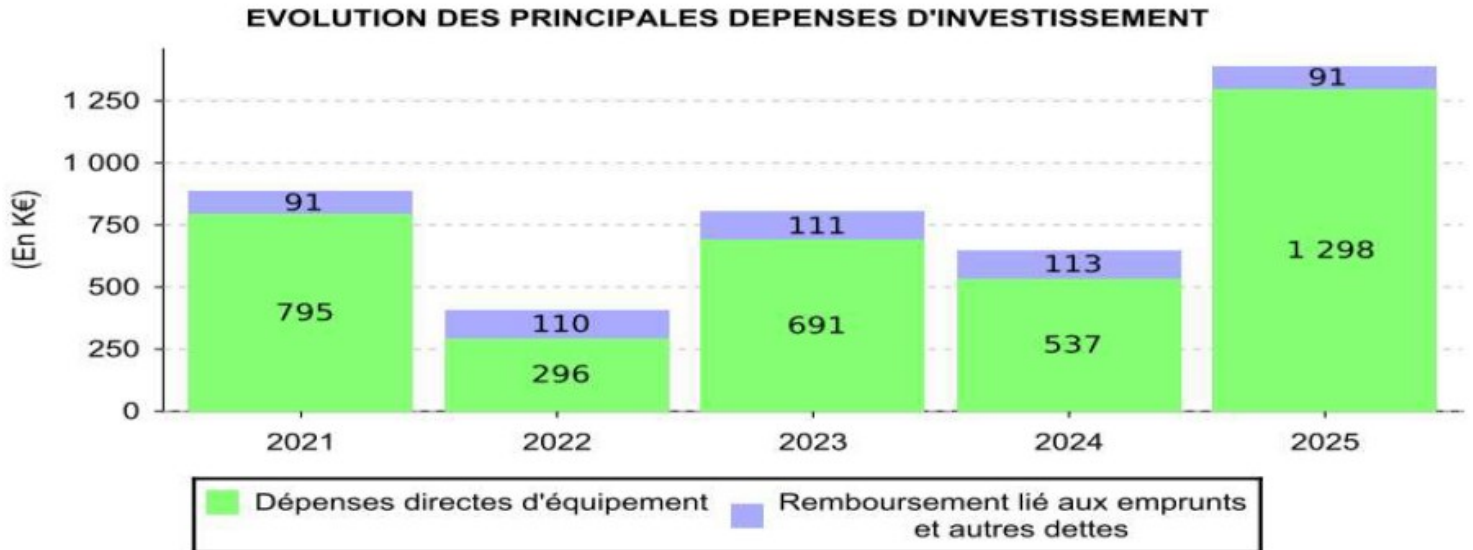
Recettes de fonctionnement

Le budget prévisionnel des recettes de fonctionnement prévoit une diminution globale ayant pour origine :

- Diminution des aides/contrats aidés
- Baisse envisagée du prix de la cantine scolaire
- Diminution des locations de salles
- Diminution de certains reversements fiscaux (DMTO : fonds de péréquation)
- Probable diminution du FCTVA sur les frais de fonctionnement

(A noter que les montants provisionnés l'ont été de manière prudente)

Code	Libellé	Réalisé 2025	Budget 2026	Ecart 2025/2026
013	Atténuations de charges	29 357,98	1 200,00	-28 157,98
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	29 357,98		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	187 882,60	156 000,00	-31 882,60
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 995,62		
70323	Redevance d'occupation du domaine public	5 565,72		
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	165 770,86		
706888	Autres	2 657,39		
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 161,56		
70878	par des tiers	7 731,45		
73	Impôts et taxes	357 376,10	323 191,00	-34 185,10
73211	Attribution de compensation	179 056,00		
73212	Dotation de solidarité communautaire	45 184,00		
73221	FNGIR	23 951,00		
73223	Fds dép des DMTO pour les com de - 5 000 hab	109 185,10		
731	Impositions directes	1 814 531,00	1 835 951,00	21 420,00
73111	Impôts directs locaux	1 687 817,00		
73132	Taxe sur les pylônes électriques	54 995,00		
73141	Accise sur l'électricité	70 719,00		
73154	Droits de place	1 000,00		
74	Dotations, subventions et participations	897 516,84	900 406,00	2 889,16
74111	Dotation forfaitaire des communes	591 192,00		
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	78 934,00		
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des commun	76 688,00		
742	Dotations aux élus locaux	163,00		
744	FCTVA	13 673,54		
74718	Autres	99 243,30		
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	28 123,00		
7485	Dotation pour les titres sécurisés	9 500,00		
75	Autres produits de gestion courante	33 947,65	18 985,00	-14 962,65
752	Revenus des immeubles	24 806,92		
756	Libéralités reçues	400,00		
75813	Redev. versées par les fermiers et concession.	3 985,00		
75888	Autres	4 755,73		
76	Produits financiers	37,24	20,00	-17,24
77	Produits spécifiques	668,68	500,00	-168,68
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	14 961,88	500,67	-14 461,21
	Totaux	3 336 280	3 236 754	-99 526



Commune – MAING

Commentaire synthétique de la valorisation du compte de gestion 2025

Strate départementale de référence – Communes de 3 500 à 4 999 hab

L'investissement

Les investissements comptabilisés sur la période 2021-2025 s'élèvent à 3 617 000 €. Cela représente un effort de 179 €/hab/an, une valeur qui demeure moindre que la moyenne de la strate départementale (310 €/hab/an)

Prévisionnel des dépenses d'investissement 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 059-215903691-20260427-20260427_3-DE

Nature	Montants
Remboursements des emprunts en cours (partie capital)	79 900
Acquisition logiciels	9 500
Achat maison (programmé)	100 000
Travaux bâtiments scolaires	3 000
Mobilier urbain : bancs, poubelles etc	20 000
Matériel informatique	10 560
Travaux cimetière	10 000
Complexe sportif (Analyse du dossier en cours-Probable décalage)	1 221 000
Travaux de voiries divers	227 405
Bouches incendie	20 000
Matériel groupe scolaire	4 000
Matériel divers	50 000
TOTAL	1 755 355

Prévisionnel des recettes d'investissement 2026

Nature	Montants
Recettes fiscales (FCTVA)	234 000
Subvention investissement, département (trottoirs)	50 416
Amortissement des investissements antérieurs	42 546
Ventes immobilières (Terrain air et lumière)	120 000
Emprunt (Planification et évaluation en cours)	0
Transfert dotation budget de fonctionnement (pour mémoire)	1 308 403
TOTAL	1 755 355

3/ L'ENDETTEMENT DE LA

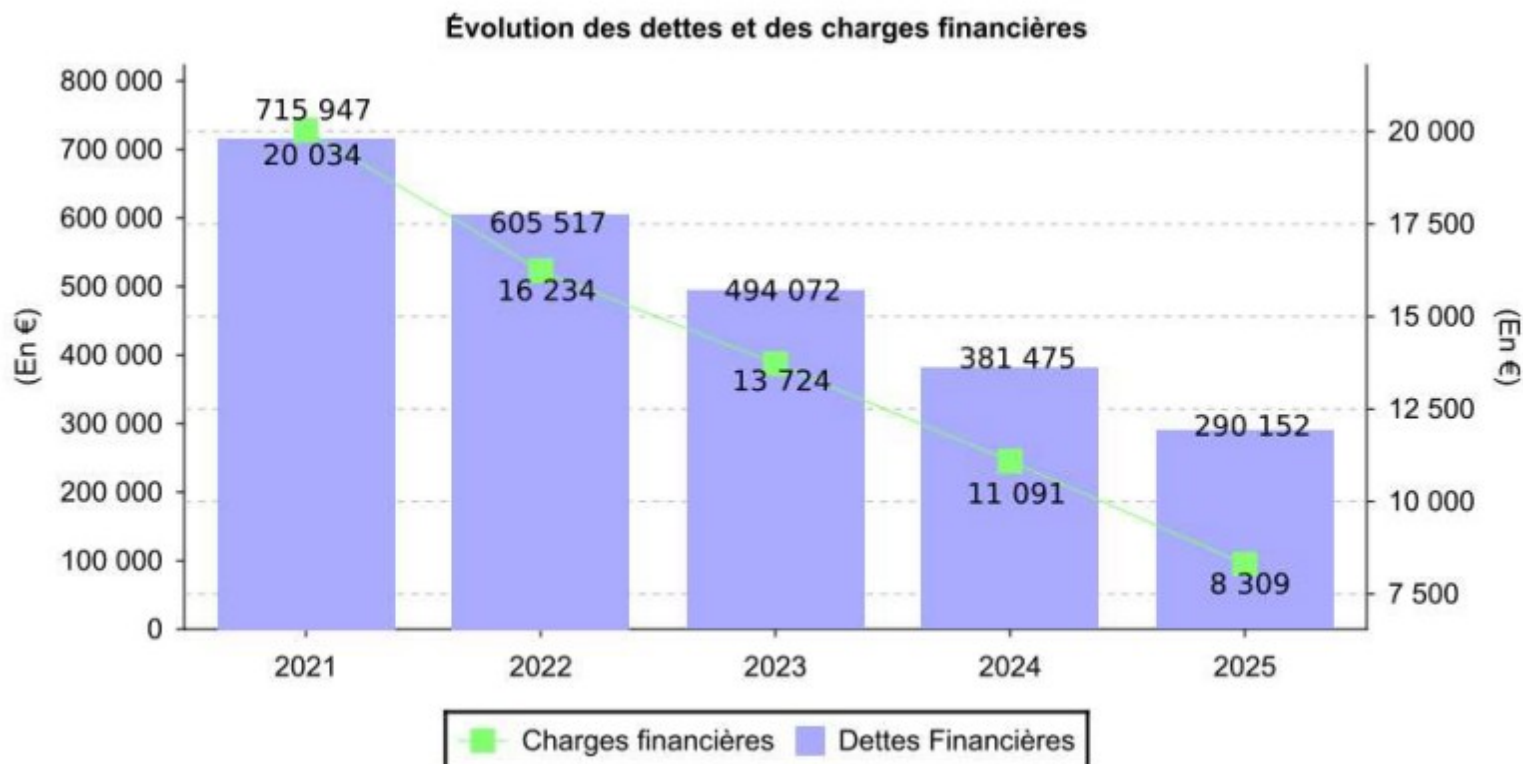
Commune – MAING

Commentaire synthétique de la valorisation du compte de gestion 2025

Strate départementale de référence – Communes de 3 500 à 4 999 hab

L'endettement

Au 31/12/2025, le capital restant dû s'établit à 290 152 € soit 72 €/habitant bien en deçà de la valeur moyenne de la strate départementale (473€/habitant). Le ratio de désendettement est particulièrement faible à 0,37



Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Écart de change	Total versement	Capital restant
2026	288 197,07	79 884,03	5 733,59	0,00	(+) 0,00	85 617,62	208 313,04
2027	208 313,04	67 576,46	3 724,25	0,00	(+) 0,00	71 300,71	140 736,58
2028	140 736,58	57 567,36	1 903,35	0,00	(+) 0,00	59 470,71	83 169,22
2029	83 169,22	26 895,66	1 003,04	0,00	(+) 0,00	27 898,70	56 273,56
2030	56 273,56	27 228,64	653,37	0,00	(+) 0,00	27 882,01	29 044,92
2031	29 044,92	23 387,99	299,38	0,00	(+) 0,00	23 687,37	5 656,93
2032	5 656,93	5 656,93	44,71	0,00	(+) 0,00	5 701,64	0,00
Sous-total		288 197,07	13 361,69	0,00		301 558,76	
Total		288 197,07	13 361,69	0,00		301 558,76	

Remboursements annuels

Emprunts Numéro / Objet	Annuités pour l'exercice 2026	Annuités pour l'exercice 2027	Annuités pour l'exercice 2028	Annuités pour l'exercice 2029	Annuités pour l'exercice 2030	Annuités pour l'exercice 2031	Annuités pour l'exercice 2032	Annuités pour l'exercice 2033
0929631 / REHABILITATION LOGEMENT SOCIAL-5	1 383,64	1 366,30	1 349,17	1 332,25	1 315,56	1 299,07	1 282,78	0,00
6986494 / REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIR	12 819,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8370728 / VOIRIE	44 847,69	43 367,96	31 555,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4810939 / EMPRUNT RUE DES VIOLETTES & CHAU	17 675,54	17 675,53	17 675,52	17 675,53	17 675,53	17 675,55	4 418,86	0,00
10001251821 / Rénovation bâtiments communaux & Egl	8 890,92	8 890,92	8 890,92	8 890,92	8 890,92	4 712,75	0,00	0,00
TOTAL	85 617,62	71 300,71	59 470,71	27 898,70	27 882,01	23 687,37	5 701,64	0,00

Commune – MAING

Commentaire synthétique de la valorisation du compte de gestion 2025

Strate départementale de référence – Communes de 3 500 à 4 999 hab

Conclusion :

La commune dispose de marge de manœuvre en matière d'endettement

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 29/04/2026

La Directrice Générale des Services,



I. SERAFINI